

## **EN 2022**

**LA COMMUNE COMPTAIT 34 828 HABITANTES ET HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE, CONTRE 34 325 À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.**

**AU 31 DÉCEMBRE, L'ADMINISTRATION COMMUNALE COMPTAIT QUELQUE 550 EMPLOYÉ-ES, CONTRE 278 À LA FIN 2021. CETTE AUGMENTATION EST LE FRUIT DE LA MUNICIPALISATION DES STRUCTURES DÉDIÉES À LA PETITE ENFANCE.**

**2496 ACTES D'ÉTAT CIVIL DONT 580 EN LIGNE VIA [WWW.LANCY.CH](http://WWW.LANCY.CH) ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS PAR L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DE LANCY, QUI REGROUPE LES COMMUNES DE LANCY, PLAN-LES-OUATES, PERLY-CERTOUX ET BARDONNEX,**

**DES SUBVENTIONS À HAUTEUR DE CHF 910 390.- ONT ÉTÉ OCTROYÉES DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, PERMETTANT DE SOUTENIR LES PROJETS DE QUELQUE 60 ASSOCIATIONS ACTIVES DANS DES PAYS DÉFAVORISÉS.**

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : JULIEN GROSCLAUDE

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 25 (+8)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 22.3 (+7.2)

---

Le Secrétariat général est l'état-major de l'administration. Il est chargé de coordonner les activités des services communaux, de veiller à l'application des prescriptions légales et de conduire les affaires communales avec le Conseil administratif. Il assume également diverses prestations de l'administration qui ne sont pas rattachées à des services spécialisés.



Photo: Alain Grosclaude



Au sortir des années COVID, qui avaient exigé de la part du Secrétariat général de la Ville de Lancy la production et le suivi d'un nombre important d'actes administratifs forts, en partenariat avec les différents services municipaux et en lien avec les administrations des échelons administratifs supérieurs (Canton et Confédération), l'année 2022 a de nouveau mobilisé cette administration centrale autour de projets d'importance. Dans sa vocation à piloter les affaires conduites au niveau communal par le Conseil administratif, le Secrétariat général de la Ville de Lancy a ainsi été particulièrement sollicité, en 2022, pour mener à bien la réforme du statut des fonctionnaires ainsi que la réforme de la grille salariale.

### RESSOURCES HUMAINES

Au terme des réformes du statut des fonctionnaires et de la grille salariale, conduites en bonne intelligence avec les partenaires sociaux et acceptées à l'unanimité du Conseil municipal, la Ville de Lancy s'est dotée d'un cadre moderne pour gérer l'accueil de ses fonctionnaires et gérer leur carrière dans le temps.

Ces nouveaux textes constituent une avancée notable. La plupart des statuts évolue vers des situations plus favorables aux personnels investis dans des carrières au sein de l'administration municipale. Ils accroissent ainsi l'attractivité de la Ville de Lancy en tant qu'employeur, à l'heure où certains services doivent évoluer vers de nouvelles missions pour assurer un nombre croissant de prestations. Des mesures transitoires ont été proposées aux quelques statuts dérogeant à cette règle afin que ce passage d'une ère à une autre en termes de gestion des Ressources humaines ne fasse aucun perdant.

Cet ambitieux et gigantesque chantier a été rendu possible par l'engagement de l'ensemble du personnel municipal et particulièrement des personnes actives au sein du Secrétariat général. On doit en outre l'adoption de ces nouveaux statuts et de cette nouvelle grille salariale à la forte implication des élu-es du Conseil municipal dans les nombreuses séances de commissions qui les ont mobilisées durant un nombre d'heures exceptionnellement élevé.

Avec la municipalisation des crèches et l'internalisation des structures nécessaires pour gérer la prise en charge de la petite enfance, la charge de travail du Secrétariat général en termes de gestion des Ressources humaines a par ailleurs considérablement augmenté au cours de l'année 2022.

### ÉVOLUTION DES MISSIONS

La municipalisation des services de la petite enfance ayant eu des impacts sur quantité d'autres services municipaux, elle a appelé une supervision macroscopique du processus au sein de toute l'administration municipale depuis le Secrétariat général. À compter de cet exercice 2022, durant lequel elle s'est imposée, cette dynamique devrait se confirmer. L'augmentation du nombre de personnel en valeur absolue va générer une évolution du nombre de postes dans les services

support. Ceci se traduira par le renforcement du Secrétariat général. Le Conseil municipal a notamment avalisé la création d'un poste de secrétaire général adjoint et d'un contrôleur interne.

### RECRUTEMENT EN CHIFFRES

- En incluant les jobs d'été et l'engagement du personnel temporaire, 217 contrats et avenants ont été rédigés.
- Plus de 250 avenants ont été établis lors de la municipalisation du personnel de la petite enfance au 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- Le service a traité plus de 1234 candidatures parvenues dans le cadre des différents postes à pourvoir durant l'année.
- La Ville de Lancy compte 13 apprenti-es dans les branches suivantes:

### SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

1 apprentie employée de commerce	
– administration publique – profil maturité	1 <sup>ère</sup> année
1 apprentie hortultrice en floriculture	1 <sup>ère</sup> année
1 apprentie hortultrice en paysagisme	1 <sup>ère</sup> année

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

1 apprentie employée de commerce – administration publique – profil elargi	2 <sup>e</sup> année
---	----------------------

### SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

1 apprenti cuisinier	2 <sup>e</sup> année
3 apprenties assistantes socio-éducatives, petite enfance	1 en 1 <sup>ère</sup> année et 2 en 2 <sup>e</sup> année
4 apprenties assistantes socio-éducatives, généraliste	1 en 1 <sup>ère</sup> année et 3 en 2 <sup>e</sup> année
1 apprenti assistant socio-éducatif en Réseau d'Entreprises Formatrices via l'OrTra santé social	1 <sup>ère</sup> année, 1 jour par semaine

### JUBILAIRES

ANNÉES DE SERVICE	NBRE DE FONCTIONNAIRES
10 ans	20
20 ans	7
30 ans	0
40 ans	2

**RESSOURCES HUMAINES****ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2022**

<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>T.A.</b>	<b>NOUVEAU POSTE</b>	<b>RENOUVELLEMENT DE POSTE</b>
Aide-jardinier	100 %		x
Architecte paysagiste – chef de projet	80 %	x	
Chef de la section logistique et gestion des déchets	100 %		x
Employée administrative	80 %		x
Ouvrier polyvalent	100 %		x
Ouvrier polyvalent menuisier	100 %		x
<b>FINANCIER ET INFORMATIQUE</b>			
Comptable	50 %	x	
Comptable	100 %		x
Responsable de la taxe professionnelle	70 %	x	
Responsable informatique	100 %		x
<b>PETITE ENFANCE</b>			
Administratrice petite enfance	100 %	x	
Cheffe de service	100 %	x	
Éducatrice de l'enfance	60 %		x
Éducatrice de l'enfance	60 %		x
Éducatrice de l'enfance	60 %		x
<b>POLICE MUNICIPALE</b>			
Agent de police municipale	100 %	x	
Agent de police municipale	100 %	x	
Agent de police municipale	100 %		x
Agent de police municipale	100 %		x
Agent de police municipale	100 %	x	
<b>SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</b>			
Comptable salaires	50 %	x	
Comptable salaires	100 %	x	
Contrôleur interne	80 %	x	
Employée administrative	100 %	x	
Gestionnaire RH	100 %	x	
Responsable RH petite enfance	100 %	x	
<b>SPORTS</b>			
Adjoint chef de section piscines	100 %		x
Gardien de bain	100 %	x	
Gardien de bain	100 %		x
Gestionnaire des accès	100 %	x	
Intendant	50 %	x	
<b>TRAVAUX ET ÉNERGIE</b>			
Adjoint chef de service	100 %		x
Architecte – cheffe de projet	100 %	x	
Concierge	100 %		x
Employée administrative	100 %		x
Technicien en génie civil	100 %	x	

**ENTRÉES PERSONNEL FIXE AU 31.12.2022****ENTRÉES + VACANTS 2022**

Remplacements	20
Promotions	6
Nouveaux postes	25
Vacants	32
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>

**SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2022****SORTIES 2022**

Démissions	19
Licenciements	1
Retraites	4
Décès	0
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

**PROMOTIONS INTERNES 2022****AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Responsable des espaces publics

**NOUVEL INTITULÉ DU POSTE**

Cheffe de service

**PETITE ENFANCE**

Responsable petite enfance

Cheffe de service

**POLICE MUNICIPALE**

Appointé

Sous-officier – Chef de groupe

Caporal – Chef de groupe

Remplaçant chef de poste – Sergent

**SPORTS**

Gardien de bain

Adjoint au chef de la section piscines

**TRAVAUX ET ÉNERGIE**

Chef de secteur travaux

Chef de service

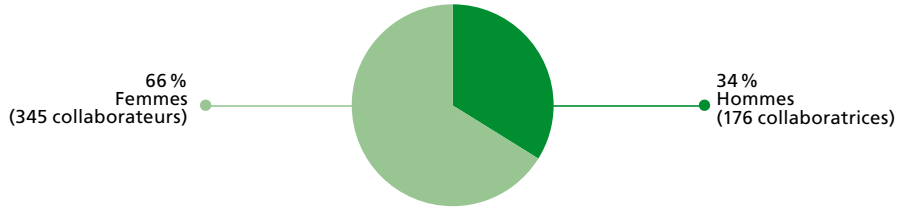
**EFFECTIF DU PERSONNEL 2021-2022 PAR SERVICE**

Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

	AU 31.12.2021			AU 31.12.2022		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement	79	77,45	0	80	78,6	0
Police Municipale	25	24,8	0	24		23,8
Patrouilleurs/euses scolaires	0	0	31	0	0	30
Service des affaires sociales et du logement	23	19,5	0	24	20,95	0
Restaurants scolaires	24	11,74	0	24	11,94	0
Service des travaux et de l'énergie	14	12,8	0	12	11,8	0
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	17	16	1	17	16	1
Aménagement du territoire	0	0	0	9	7,4	0
Secrétariat général	17	15,1	0	25	22,3	0
Service de la culture et de la communication	15	12,45	0	17	13,65	0
Service des sports	13	12,4	0	16	15,1	0
Service financier et de l'informatique	13	11,78	0	15	13,08	0
Protection de la population	6	5,25	0	6	5,25	0
Service de la petite enfance	0	0	0	252	191,86	0
<b>TOTAL</b>	<b>246</b>	<b>219,27</b>	<b>32</b>	<b>521</b>	<b>431,73</b>	<b>31</b>

### CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES/HOMMES

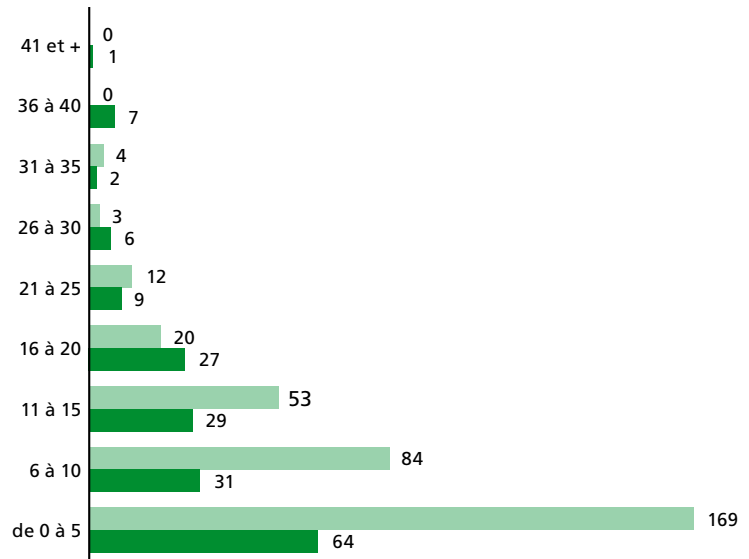
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.



### CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 8.5 ans

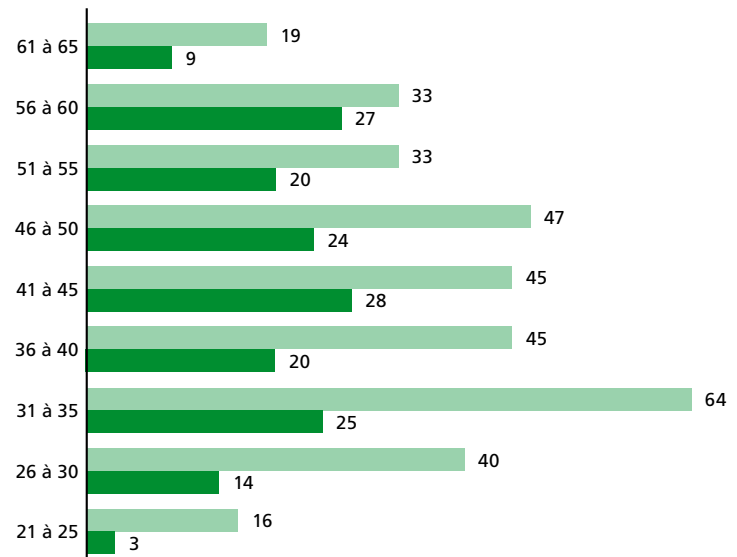
■ Nombre de collaboratrices  
■ Nombre de collaborateurs



### CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femme = 42 ans / Âge moyen hommes = 45 ans

■ Nombre de collaboratrices  
■ Nombre de collaborateurs



## ÉTAT CIVIL

L'État civil de Lancy forme un arrondissement annexant les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex. L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier, du « changement de sexe à l'état civil ». Un autre changement d'importance est intervenu au 30 juin 2022 avec la fin du « partenariat enregistré », tel qu'institué en juillet 2007 dans le cadre de la loi fédérale sur le partenariat (Lpart), qui était réservé aux couples de même sexe. Il a été remplacé par le « mariage pour tous », introduit le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### — DOSSIERS TRAITÉS

- 3 naissances d'enfants nés à domicile. Les communes constituant l'arrondissement de Lancy n'ayant pas de maison de naissance, peu ou pas de naissance sont enregistrées.
- 198 reconnaissances d'enfants (parents non mariés), dont 137 prénatales et 59 postnatales.
- 180 autorités parentales conjointes et autant concernant la convention sur l'attribution de la bonification pour tâches éducatives.
- 1 partenariat enregistré fédéral (enregistré avant le changement de loi).
- 5 PACS cantonaux (reconnaissance du couple, mais sans valeur juridique ou successorale).
- 222 mariages.
- 5 mariages ont été célébrés par un magistrat.
- 47 mariages ont été célébrés un samedi: en application de la convention ratifiée par les quatre communes, ces unions sont célébrées un samedi par mois à tour de rôle dans chacune des communes.

### CHOIX DU NOM APRÈS MARIAGE

- L'art. 160 CCS dispose que chacun des époux conserve son nom. Les fiancés peuvent toutefois déclarer à l'officier de l'état civil vouloir porter un nom de famille commun. Ils peuvent choisir entre le nom de célibataire de l'un ou de l'autre. Ils peuvent également opter pour leur droit national (étranger). En 2022, cette option a été choisie 13 fois.
- 133 femmes ont opté pour le nom de l'époux.
- 2 hommes ont opté pour le nom de l'épouse.
- 68 couples ont choisi de garder chacun leur nom.
- 50 déclarations de noms principalement reprise de nom de célibataire.
- 126 décès.
- 12 enregistrements de mandat pour cause d'incapacité. Chacun peut établir des directives par l'établissement d'un mandat, pour le cas où la maladie ou un accident viendrait lui ôter sa capacité de discernement, et enregistrer auprès de l'État civil

le lieu de son dépôt. L'autorité de protection de l'adulte s'enquerra auprès de l'office de l'État civil de l'existence d'un tel mandat et s'assurera de sa validité.

### — LÉGALITÉ DE SÉJOUR OBLIGATOIRE POUR LES ÉTRANGERS POUR MARIAGE OU PARTENARIAT

Depuis 2011, « les fiancés qui ne sont pas citoyens suisses doivent établir la légalité de leur séjour en Suisse au cours de la procédure préparatoire. » (art. 98 al. 4 CC). Si tel n'est pas le cas, ils doivent demander une autorisation auprès des migrations (OCPM) « pour mariage ou partenariat ». S'ils ne l'obtiennent pas, suite à un délai de 60 jours, l'officier a pour devoir d'en référer au Procureur Général (art. 99 al. 4 CCS) et de refuser le mariage ou le partenariat. En 2022, l'état civil a délivré 46 documents appelés « lettre des 60 jours », mais seulement 27 des requérant-es ont obtenu des autorités migratoires une « attestation en vue du mariage ou du partenariat » qui leur permet de s'unir auprès d'un État civil suisse.

### — ATTESTATIONS ET DIVERS

- 343 saisies de personnes dans Infostar (registre informatisé), personnes étrangères pour l'enregistrement d'événements ou pour naturalisation.
- 2496 actes d'état civil délivrés dont 580 en ligne sur le site de Lancy.
- 400 dossiers gérés simultanément.

### — RESSOURCES HUMAINES

L'arrondissement de l'État civil de Lancy est composé de:

- deux officières à 100 % avec brevet fédéral;
- une officière à 70 % avec brevet fédéral;
- une officière à 90 % nommée officière par arrêté du Conseil d'État avant 2002, sans obligation de brevet;
- une secrétaire d'état civil à 80 %.

### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Durant l'année 2022, la Ville de Lancy a soutenu une soixantaine d'associations ou autres groupements pour un budget total de CHF 910 390.–, y compris les associations soutenues par le biais de la Fédération genevoise de coopération, pour un montant de CHF 489 411.– et CHF 7 000.– de financement direct.

Par ces différentes actions, la Ville de Lancy apporte son soutien à de nombreux projets qui lui sont présentés, dès lors qu'ils servent des causes compatibles avec les valeurs qu'elle promeut et les domaines auxquels la Ville de Lancy accorde une attention particulière. Une priorité est donnée aux projets grâce auxquels les



bénéficiaires bénéficient d'une prestation qui ne leur est pas proposée par ailleurs. Ainsi les objectifs poursuivis par ces entités sont-ils scrupuleusement observés par le Conseil administratif, qui se détermine en toute connaissance de cause sur ces demandes.

#### — QUELQUES PROJETS SOUTENUS

- **Togo**: meilleur accès à l'eau potable et à l'hygiène.  
Un soutien de CHF 6000.– a été apporté à l'association ClubAIDE pour le forage et l'installation, sur une période s'étirant de 2022 à 2023, d'un château d'eau fonctionnant à l'énergie solaire dans les villages de Yadè-haut et Bourdjoaré.
- **Népal**: pérennisation de l'aide aux actions post-séisme soutenues de longue date.  
Une somme de CHF 7000.– a été octroyée pour financer la reconstruction de la clinique et de l'infirmierie, de l'école et aider à la formation dans la vallée de Langtang.
- **Sénégal**: mise en place d'activités génératrices de revenus.  
Un soutien de CHF 5000.– a été apporté à l'association Roger Riou dans le cadre d'un projet d'atelier de transformation et de production de noix de cajou, géré par des femmes dans la commune de Bambaly.
- **Laos**: projet «Waste to value».  
Un soutien de CHF 10 000.– a été apporté à Swisscontact pour améliorer des systèmes de gestion et de recyclage des déchets dans la province de Vientiane.
- **Syrie**: améliorer les activités génératrices de revenus.  
Un soutien de CHF 7000.– a été apporté à un projet d'autonomisation d'apiculteurs et à la création d'une coopérative via le rétablissement de 200 ruches prêtes à la production.

#### — AIDES D'URGENCE

- Des aides d'urgence ont été apportées à Medair (CHF 15 000.– pour l'Ukraine), à SOS Méditerranée (CHF 3000.– pour la Lybie) et à l'association Suisse Groupe (CHF 20 000.– pour la Turquie et la Syrie).
- Par ailleurs, une somme de CHF 4000.– a été allouée à Terre des Hommes Suisse au titre de la 312<sup>e</sup> Marche de l'espoir.
- La crise alimentaire qui frappe l'Afrique a convaincu la Ville de Lancy de soutenir la Croix-Rouge suisse à hauteur de CHF 20 000.–



Photo: Association Roger Riou